

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II ÀS. E. M. TERUO KOSUGI, NOUVEL AMBASSADEUR DU JAPON AUPRÈS DU SAINT-SIÈGE

Vendredi 29 avril 1988

Monsieur l'Ambassadeur,

- 1. Je vous souhaite la bienvenue aujourd'hui et j'accueille avec joie les Lettres qui vous accréditent comme. Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Japon. Je vous suis gré pour les aimables paroles que vous m'avez adressées au nom de Sa Majesté l'Empereur et de Son Altesse Impériale le Prince Héritier, et j'aimerais vous demander de leur transmettre en mon nom mes meilleurs vœux et l'assurance de ma sincère estime. Je partage entièrement leur désir de voir les relations qui existent entre le Japon et le Saint-Siège se développer et s'étendre toujours plus sur la base de nos efforts communs en faveur de la paix, de l'harmonie, du progrès et de la justice parmi les nations du monde.
- 2. Dans le monde contemporain il existe une aspiration profonde et presque universelle à la paix. La conscience de la paix comme valeur universelle a grandi précisément en présence de la tragique histoire du siècle actuel si profondément et si terriblement marqué par des conflits et par la capacité toujours plus grande de l'homme de semer la mort à un degré qu'on n'aurait jamais pu imaginer auparavant. Étant l'unique pays qui ait fait directement l'expérience des redoutables effets du bombardement atomique, le Japon est l'unique témoin de cette vérité: pour la famille humaine, il n'y a qu'un seul chemin à suivre, le chemin de la paix.
- 3. Il est nécessaire que les personnes et les nations soient convaincues qu'elles doivent se prodiguer pleinement pour surmonter les tensions et pour promouvoir le désarmement et renforcer les structures de paix. Aujourd'hui il importe bien plus de se dévouer pour instaurer la paix que pour empêcher simplement les conflits. L'établissement subjectif de la paix est un nouvel esprit de

coexistence et une nouvelle vision du respect dû à la personne humaine dans la volonté de collaborer en faveur du progrès de tous (cf. le Message du Pape Paul VI pour la Journée Mondiale de la Paix du 1er janvier 1968).

Celui-ci présente d'autres conditions nécessaires pour la paix, notamment une vraie solidarité parmi tous les peuples, sans distinction de race, de religion ou de doctrine politique, en tant que membres de la seule et même famille humaine appelée à vivre sur cette terre dans une incessante recherche d'un authentique bien-être et de progrès personnels et collectifs

- 4. Dans le processus de la construction de la paix, le Japon a un rôle exceptionnel à jouer. Ruiné par la seconde guerre mondiale, votre pays s'est relevé remarquablement et a obtenu de spectaculaire résultats au niveau économique. Aujourd'hui le Japon est devenu un des principaux représentants du progrès économique et technologique. Il y a là une magnifique occasion mais aussi un impérieux devoir de promouvoir les valeurs humaines et spirituelles et, ainsi, de contribuer efficacement à l'instauration d'une vraie paix, fondée sur le sens de la dignité de toute personne humaine, sur la reconnaissance des droits fondamentaux de l'homme, sur le respect et l'amour qui reviennent à chaque personne pour la simple raison qu'elle appartient à la famille humaine. J'ai toujours vivement désiré, priant avec espoir à cet effet, que les nations du monde, qui ont tiré une leçon des pénibles expériences du passé, fassent des efforts pour inspirer à leurs citoyens principalement aux jeunes un sens inébranlable de la fraternité universelle et pour les convaincre qu'une vision morale et éthique nécessaire au maintien de la justice est une condition essentielle de la paix.
- 5. Au centre des relations du Saint-Père avec les diverses nations du monde, on ne doit pas chercher des intérêts qui soient simplement de nature économique ou politique, mais plutôt la promotion d'un profond et respectueux dialogue concernant la signification et la destinée de la vie et de l'activité humaines. Il est en effet important que les dirigeants n'oublient jamais qu'ils sont au service de leurs compatriotes dans toutes leurs aspirations morales et spirituelles.

Voilà pourquoi, comme votre Excellence le sait, la petite communauté catholique du Japon s'intéresse à la promotion de l'éducation morale des membres de la société tout comme elle cherche à témoigner de la dimension spirituelle de la vie. Dans une société industrialisée comme la votre, il est d'importance vitale que la dignité de l'individu soit effectivement sauvegardée et respectée et que de cordiales relations sociales soient établies toujours plus solidement avec des soins particuliers pour les classes défavorisées et moins productives de la société. A cet égard, la communauté catholique est au service de la société en général.

Stimulée par l'enseignement du Concile Vatican II qui constitue le grand point de référence des Catholiques d'aujourd'hui, l'Église du Japon fait les plus grands efforts pour être toujours plus réellement japonaise. Tandis que la présence de personnel missionnaire a été et continue à être essentielle pour les activités catholiques, je suis heureux de constater que les catholiques

3

japonais ont depuis longtemps déjà commencé à remplir leurs propres devoirs dans le domaine de leurs obligations religieuses et pastorales. Je suis absolument certain que ce processus ira de l'avant avec succès dans le climat de tolérance religieuse et de liberté qui caractérise la société japonaise actuelle.

Monsieur l'Ambassadeur, je prie pour que vous soyez heureux dans l'exercice de vos hautes responsabilités et j'invoque les bénédictions du Dieu Tout-Puissant pour vos activités couvrant de nombreux domaines – religieux, éducatifs et sociaux – au bénéfice de tout votre pays.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.20 p.2.

© Copyright 1988 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana